

Editorial

nze ans après l'arrivée d'Internet sur le territoire français, alors qu'à l'époque quelques milliers seulement d'utilisateurs découvraient les circuits de l'information à très bas débit (Céreste n'étant à cette période pas concerné par la nouvelle technologie d'échange), vingt quatre millions de personnes utilisent aujourd'hui ses services. L'ordinateur et Internet étant depuis des outils de communication aussi répandu que le téléphone, ils ont également contribué à faire circuler et évoluer les modes de pensées et le monde du travail. C'est donc avec une certaine fierté que la municipalité de Céreste a inauguré le mois dernier la classe informatique de l'école communale en présence des Inspecteurs Primaire et d'Académie. Les jeunes Cérestains pourront désormais accéder aux nouvelles technologies informatiques avec un réseau de sept ordinateurs équipés de logiciels bureautique et de navigation. Les enfants seront ainsi initiés par leur professeur au monde numérique de demain et ce dans un village connecté au réseau Internet très haut débit (20 méga), digne des grandes villes, grâce à une liaison hertzienne, technique performante équipant les petites communes pour qui jusqu'alors cette prouesse informatique n'était pas

Je suis donc heureux, après avoir créé la Médiathèque, d'offrir à tous nos jeunes écoliers ce nouvel outil multimédia.

Gérard Baumel, Maire de Céreste

Renseignements municipaux:

Mairie: 04 92 79 00 15 ou mairie-cereste2@wanadoo.fr Office de Tourisme: 04 92 79 09 84 ou otcereste@wanadoo.fr

Médiathèque: 04 92 79 06 95 ou mediatheque@cereste.fr

Compte rendu du conseil municipal du 2 juin 2006

~ La commune a besoin d'un prêt relais de 52 140 € différé en capital et d'un autre à long terme de 220 000 € pour financer ses investissements (achat d'un immeuble composé de deux logements sociaux et d'un commerce, construction d'un hangar, réfection de la toiture mairie, aménagement d'un appartement à la Poste, acquisition de matériel). Concernant la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, la commune a également besoin d'un prêt relais TVÀ de 107 000 € correspondant à la moitié des travaux et d'un prêt à long terme de 314 000 € dont l'annuité sera couverte par la recette annuelle des loyers. La proposition de la Caisse d'Epargne est donc retenue.

Trois équipes de maîtrise d'œuvre ont été retenues pour le projet de réhabilitation de la maison du bar-tabacs après l'appel d'offre lancé le mois dernier. Le conseil à l'unanimité a décidé de s'en remettre au choix de Agnès Achard, architecte à Apt pour un montant d'honoraires de 23 400 € HT.

Les subventions aux associations pour 2006 ont été examinées. Leur montant est consultable en mairie et paraîtra dans la prochaine gazette, consacrée plus particulièrement à la vie associative du village.

~ La S.A.S Francelot cède à la commune pour 1€ symbolique, une partie de terrain afin d'élargir le chemin des Frances. La S.C.I Eurosud Prostecty cède également pour 1€ symbolique, une bande de terrain nécessaire à l'élargissement de la voie de la Romane pour la création de stationnement sur la commune. Un échange de terrain entre Mr Merlaut et la commune qui a besoin d'une parcelle de terre au lieu-dit Saint Georges pour implanter une station d'épuration a été voté à l'unanimité. Quant à la parcelle G107 de la Grande Rue, elle a été déclassée du domaine public pour régularisation et lancement d'enquête publique, afin d'être vendue à Mme Lopez.

Dans le cadre du projet de l'aménagement du terrain des Aires, il est prévu la création d'une voie d'accès pour l'agrandissement du cimetière.

La commune souhaite desservir en eau potable les campagnes à l'ouest du village. Pour ce faire, le SIVOM du Calavon propose une interconnexion pour alimenter Céreste. Afin de démarrer ce projet, le conseil autorise le maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour une étude précise du dossier.

Le conseil a déterminé à l'unanimité les critères d'application de la taxe de séjour sur l'hébergement.

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes :

Catégorie 1 : Maison individuelle, isolée en proximité du village avec piscine. Catégorie 2 : Maison individuelle en agglomération avec piscine ou habitation groupée en campagne.

Catégorie 3: Maison de village, villa en agglomération ou campagne sans piscine.

Hôtel : Classement deux étoiles.

Camping : Aire naturelle et village-vacances : catégorie confort.

Pendant la période du 1er juillet au 31 août 2006, une patrouille équestre de gendarmerie sera mise en place sur le territoire du parc du Luberon afin de sur-veiller les zones naturelles et de prévenir des infractions de l'environnement.

Le compte rendu du conseil est disponible dans son intégralité à la mairie.

Rédaction/Conception : Cristel Béguin-Bérard - Directeur de la publication : Gérard Baumel Photographies : C.Bérard, Ecole de Céreste, G.Baumel - Imprimerie : Mollet à Manosque

Soucieuse de la protection de l'environnement, la municipalité s'engage à utiliser un support papier recyclable et biodégradable selon les normes européennes pour imprimer sa gazette.

Classe informatique

Le 29 mai, en présence de Daniel Berlion, Inspecteur d'Académie, de Christophe Chapuis, directeur d'école, de Raymond Bressand, Conseiller Général, de Yves Villevieille, Inspecteur Primaire de l'Education Nationale et de certains conseillers municipaux, Gérard Baumel a inauguré la classe informatique de l'école communale. Après bien des aléas (cambriolage), les ordinateurs, équipés de logiciels performants et du réseau ADSL, ont pu être remis entre les mains des élèves, sous tutelle des instituteurs, pour désormais développer leur performance scolaire avec des outils informatiques similaires aux écoles citadines.



Agriculture

Le cabinet Urb'Action a été chargé d'élaborer le Plan Local d'Urbanisation (PLU) de la commune qui viendra se substituer au Plan d'Occupation des Sols (POS) actuel. A ce titre, une réunion s'est tenue à la mairie réunissant agriculteurs et élus afin que chacun puisse apporter les correctifs nécessaires aux documents fournis par le cabinet et préciser ses intentions sur l'évolution de son activité. D'autres réunions de concertation auront lieu durant l'année.

Piscine

Pour la saison 2006, la piscine ouvrira aux écoles de Céreste et Reillanne du 6 au 30 juin. Elle sera ensuite ouverte au public à partir du 1er juillet et ce jusqu'au 31 août de 10h30 à 19h, sauf le samedi ou elle ouvrira à 12h30.

Son utilisation est gratuite pour les écoles, quant aux tarifs public, ils sont identiques à ceux de 2005.

René Char

L'exposition qui célébrait cette année le poète René Char dans le cadre de l'Art de Mai à la Médiathèque a reçu 750 visiteurs en quinze jours. La manifestation s'est terminée sur des lectures de Daniel Schmitt et des airs de java interprétés par Cassita, la célèbre chanteuse du cabaret parisien Le

Lapin Agile. Les deux circuits mis en place par l'Office de Tourisme seront reconduits durant l'été. L'un relatant différentes anecdotes du temps de René Char et de la résistance à l'intérieur du village (circuit 1h), l'autre à l'extérieur retraçant l'histoire plus générale de la résis-tance dans la région des Basses Alpes (circuit 3h30).



Cassita chante E.Piaf et enchante la foule cérestaine

Transport Scolaire

Afin d'obtenir la carte des transports scolaires 2006/2007, les inscriptions doivent s'effectuer en mairie avant le 20 août.

Journées de l'art

Peintres, sculpteurs, photographes... Participez à la grande foire aux croûtes organisée par l'Office de Tourisme le dimanche 6 août. Inscriptions 10 € par exposant à l'Office de Tourisme.

Lire et Faire Lire

Dans le cadre du projet Lire et Faire Lire, qui sera mis en place à la rentrée 2006, la Médiathèque est à la recherche de bénévoles de plus de 50 ans, pour lire des histoires aux enfants et créer des liens intergénérationnels. Renseignements à la Médiathèque.

Office du Tourisme

Du 1er juin au 30 août, l'Office de Tourisme change d'horaire. Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30-12h30 Mercredi: 9h30-12h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 10h-12h

www.cereste.fr

Le site de Céreste a été visité ce mois-ci 122 fois par jour, soit une augmentation de 60 % par rapport à l'année dernière.

Bilan des incendies de forêt 2005 :

L'année dernière, les incendies de forêt qui ont ravagé le département représentent :

2750 hectares de forêts brûlés

- 1080 sapeurs pompiers et 300 véhicules mobilisés
- ≈ 1200 personnes évacuées
- 1 camping totalement détruit
- ~ 3 bâtiments d'habitation endommagés et 15 autres agricoles partiellement endommagés

Les incendies sont généralement provoqués par imprudence, maladresse et malveillance.

Conseils de prévention :

- ~ Débroussailler autour des habitations
- ~ Entretenir les sentiers pour faciliter le passage des pompiers
 - ~ Ne pas fumer en forêt
- ~ Ne pas jeter de mégots par la vitre de votre voiture
- ~ Ne pas allumer de barbecue aux abords des forêts
- ~ Eviter le camping sauvage En cas de feux de forêts, alerter les pompiers (Tel 18 ou 112) et laisser libre les chemins d'accès.



Centre loisirs

Le centre de loisirs de Céreste sera ouvert du 10 juillet au 4 août, pour les enfants de 4/13 ans. Piscine, balades, grands jeux, sortie à la mer (Carry le Rouet) seront proposés ainsi qu'un camp astronomie à St Michel l'Observatoire du 12 au 14 juillet pour les 8/13 ans et un autre en camping pour les 4/8 ans. Du 7 au 11 août, semaine pour les 12/17 ans. Un camp de cing jours ou plusieurs sorties à la journée

camp de cinq jours ou plusieurs sorties à la journée seront organisées en fonction du nombre d'inscrit. Les intéressés sont donc invités à rencontrer l'animatrice avant fin juin, à l'Espace Jeunes (ouvert jusqu'au 1er juillet) les mercredis et samedis de 14h à 18h et les vendredis de 19h à 23h. Renseignements et inscriptions auprès de Betty Héritier: 06 84 58 76 41

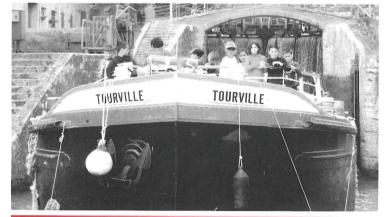
Voyage scolaire

Le 2 mai, les élèves de l'école communale de Céreste partaient découvrir les flots impassibles du canal du midi. Une semaine d'aventure durant laquelle ils allaient apprendre à vivre ensemble sur une péniche. Certains quittaient leur famille pour la première fois et avaient quelques sanglots au moment de trouver le sommeil. « Ca m'a fait triste de partir sans mes parents et si j'ai pas pleuré, le premier soir je suis quand même pas arrivé à m'endormir. Les cabines n'avaient pas de volets et j'étais pas rassurée », Raconte Gwenda Saidi, élève de CM2. D'autres, comme Charlotte Junien élève de CM2, découvraient la mer pour la première fois. « J'ai ramassé trois sacs de coquillages et je me suis trempée jusqu'au genoux, c'était magique toute cette eau devant nous ». Quant à Jordan Bénéfro élève de CM1, il garde encore en mémoire le visage d'un vieil homme barbu, jeteur de sort selon la légende. « Je suis sûr que c'était le fantôme de PPR (Pierre Paul Riquet) qui rôdait à l'entrée d'une écluse pour mendier aux bateliers de la nourriture. D'habitude il lance des mauvais sorts à ceux qui ne lui donnent rien mais comme notre capitaine lui avait donné à manger, il nous est rien arrivé et même il nous a fait signe de la main pour nous souhaiter bon voyage ». Histoire et légende ont ainsi bercé les petits cérestains qui

pendant leur périple ont observé l'ancien étang de Montady, visité Béziers et Agde, appris les dates importantes du canal du midi et dansé tous ensemble à la Boum du dernier soir. Une croisière tout en douceur, au rythme des écluses et des rires d'enfants qui garderont précieux, le

souvenir de cet excursion sur l'eau.

Ce projet, de l'institutrice Sandrine Béteille, a été encouragé par l'association de parents d'élèves qui a trouvé les fonds nécessaires à la réalisation d'un pareil voyage.



Pace à la persistance de la sécheresse depuis trois ans, Nelly Olin, Ministre de l'Ecologie, a présenté au conseil des ministres un plan de gestion de la rareté de l'eau afin de mieux prévoir nos intérêts en eau potable et d'en valoriser son usage.

Un important déficit de pluies entre l'automne et l'hiver se cumulant à celui de 2005, a pu être constaté. Il en résulte une recharge des nappes insuffisante et un débit des cours d'eau inférieur aux normales saisonnières. En région PACA, l'alimentation en eau des populations et des activités économiques dépend fortement des ressources de la Durance et du Verdon et, plus proche de Céreste, de celle du Calavon. Si les pluies et la neige de cet hiver ont permis d'améliorer significativement la situation sur le littoral de la région et sur le bassin du Verdon, elle est de moindre mesure sur le bassin de la Durance où les niveaux des nappes souterraines restent globalement déficitaires dans les Alpes de Hautes Provence (entre 20 et 60% par rapport à la normale).

La faible recharge hivernale des nappes et la faiblesse du stock neigeux laissent craindre une situation difficile pour cet été. Christian Fremont, Préfet de la Région PACA, lance un appel à la vigilance et recommande une gestion économe de l'eau dans notre région. Les entreprises, les collectivités locales ainsi que chaque usager doivent d'ores et déjà contribuer à cet effort de maîtrise à consommation

d'eau.

Il convient donc de faire réparer les fuites d'eau tant sur les réseaux d'eau potable (pour les collectivités) que sur les robinetteries et les chasses d'eau pour les particuliers ; d'implanter dans les jardins et espaces verts des plantes méditerranéennes peu consommatrices d'eau ; de ne laver les voies et trottoirs qu'avec de strictes quantités d'eau ; d'éviter le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux ; de limiter le nettoyage des voitures et de ne pas vider les piscines.

Le maire est chargé de veiller au bon approvisionnement de sa commune en eau de consommation humaine et pourra également être amené à prendre des mesures complémentaires pour restreindre certains usages au vu de la situation propre des ressources locales.

Quelques chiffres utiles:

Vaisselle à la main : de 15 litres (remplissage des bacs)
 à 50 litres (eau courante)

Lave-vaisselle : de 20 à 40 litres par lavage
 Lave-linge : de 40 à 120 litres par lessive

Chasse d'eau : de 3 à 10 litres à chaque utilisation

→ Douche : de 50 à 80 litres→ Bain : de 120 à 200 litres

~ Arrosage du jardin : de 15 à 20 litres par m²

~ Piscine : de 40 000 à 80 000 litres

Argenda

Randonnées

Tous les lundis, l'Office de Tourisme organise, en plus des balades découvertes du village, de Carluc et du Luberon, un circuit René Char (1h) à travers les ruelles de Céreste.

Départ à 11h30 3€/personne, gratuit pour les moins de 12 ans. Sur réservation uniquement.

Du 19 juin au 4 juillet à la Médiathèque

Exposition et rétrospective du voyage en péniche des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Céreste.

Mercredi 21 juin 21 h à l'amphithéâtre

Fête de la musique organisée par le Comité d'Animation.

Jeudi 29 juin 20 h 30 à 1'église

Chants orthodoxes par le chœur du pays de Forcalquier.

Vendredi 14 juillet

La première édition du Pique-nique de la République aura lieu sur la place de Gaulle. Cette manifestation de ressourcement populaire souhaite réunir les citoyens de tous

horizons autour d'un repas commun, afin de mieux connaître les valeurs de chacun. Les pique-niqueurs sont invités apporter leur repas qu'ils partageront dans un esprit de convivialité. La soirée sera suivie d'un bal organisé par la Mairie et le Comité d'Animation. Cet évènement national est conçu tel un spectacle par le metteur en scène Gad Weil dont les éléments scénographiques sont consultables sur le site www.lepiqueniquedelarepublique.fr

Dimanche 16 juillet 18h30 à Carluc

Récital Voix et Contrebasse.

Mardi 18 juillet 21h à Carluc

Nuit Persane, accompagnée au zarb et à la vihuela.

Cinéma

Samedi 8 juillet à 18 h salle des fêtes

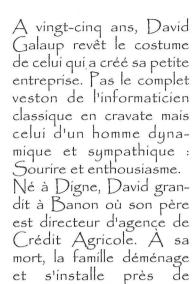
Cars Film d'animation de John Lasseter.

Samedi 22 juillet à 22 h théâtre de plein air

Volver Film dramatique espagnol de Pédro Almodovar.

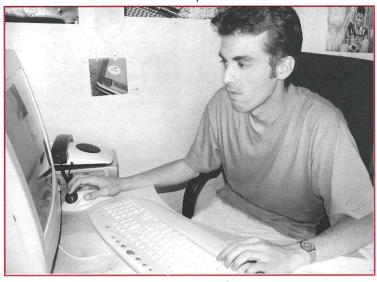
Gens d'ici

David Galaup, la vie en 3D



Montpellier. David poursuit ses études, passe son bac et le réussit avec mention au grand étonnement de son entourage. « A l'époque, j'étais un vrai cancre. Les copains et les filles surtout me rendaient fifre et puis les jeux vidéo m'occupaient à autre chose qu'aux études. »

Curieux de robotique, David a quinze ans lorsqu'il obtient son premier ordinateur. Deux jours après il le démonte entièrement et le traficote. Hors d'état de fonctionner, tout comme la garantie, la colère des parents sera sévère. Quelques années après, avec un copain, il fait sauter le réseau électrique du quartier. « En fait on s'est trompé d'alimentation en changeant une pièce à un ordinateur en panne et



tout a fondu y compris les plombs d'une vingtaine de maisons autour. Il a fallut trois jours à EDF pour

réparer les dégâts! » Alors, le bac en poche, sa passion pour l'informatique le conduit dans une école d'art infographiste. David est formé à l'histoire de l'art et aux images de synthèse, passe son diplôme en deux ans avec succès et se perfectionne un an durant sur des logiciels de 3D et 2D. Son premier emploi s'effectue à Céreste où son frère travaille déjà au projet d'une télévision locale. David s'occupe de la maintenance graphique et informatique de TV Céreste qui deviendra TLP. Au bout d'un an, comme il s'ennuie dans son travail, il démissionne et créé sa propre entreprise : Artefact Studio Informatique.

Au commencement, comme il n'a ni financement ni local, il installe son entreprise dans son petit appartement « Ca n'a pas été facile au début pour se faire connaître, sans boutique où recevoir et il a fallu à Aude, ma compagne, beaucoup de patience car mon projet professionnel envahissait tout notre espace. Je vendais un ordinateur par trimestre et grappillais ci et là quelques suivis informatiques. Juis, le temps et le bouche à oreille aidant, il y a eu davantage de contrats, et j'ai rencontré Mr et Mme Heath, un couple d'anglais venu s'installer à Céreste, qui ont accepté de me louer un local. Enfin le magasin ouvrait ses portes en septembre 2005.» Un an après, Artefact compte environ deux cent

clients, des particuliers aux grosses sociétés en passant par les mairies et les écoles de la région.

« l'univers informatique est plutôt froid et austère alors je privilégie les échanges humains en allant directement dépanner les personnes à domicile. Je dédramatise la situation, installe le dialogue, répare et au bout d'un moment, les gens me parlent comme si l'étais un'intime de la maison. Ca contente tout le monde, moi le premier car c'est vraiment une informatique de proximité que je voulais développer. »

A cette vitesse, la petite entreprise de David peut espérer grossir rapidement et s'étendre sur Manosque, tout en gardant son local cérestain. « Etre en dehors des grands axes, c'est le choix d'une qualité de vie mais aussi de travail. Et puis j'aime ce mélange de tranquillité et d'agitation qui remue les villages traversés par les nationales, c'est un peu comme une mélodie qui me berce tout en me gardant éveillé. »

Et tandis que David pianote sur son ordinateur pour rentrer dans les labyrinthes dimensionnels de ses logiciels, motos et voitures entament leur complainte urbaine, celle qui d'habitude se joue à grand bruit dans les embouteillages des grandes villes et qui à Céreste ne fait que s'ébruiter dans le paysage

Marmite

Vin de noix

50 noix avec leur écorce à ramasser fin juin, 5 litres de vin, 1kg de sucre, 1 litre d'eau de vie, vanille, muscade, 5 clous de girofle, cannelle. Se munir de gants pour couper les noix en quatre. Les mettre dans le vin avec tous les ingrédients et laisser macérer 45 jours avant de filtrer et de mettre en bouteille.

L'eau de longue vie

1 litre d'eau de vie.

Retirer de la bouteille 3/4 d'eau de vie et remplir de romarin, sauge, thym, marjolaine, basilic, menthe, gingembre, clou de girofle, verveine et quelques grains de café. Laisser macérer 45 jours au soleil. Ne pas enlever les herbes et en rajouter des fraîches chaque année.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.